

Nombre de membres du Bureau :  
- en exercice : 21  
- membres présents : 18  
- suffrages exprimés : 17  
- pour : 17

**DÉLIBÉRATION n° B2023/138**

L'an deux mille vingt-trois, le 2 octobre, le Bureau de la Communauté de Communes du Plateau de Lannemezan s'est réuni au nombre prescrit par la loi à son siège social sous la Présidence de Monsieur Bernard PLANO. Monsieur Philippe SOLAZ a été désigné secrétaire de séance.

**Présents :** Bernard PLANO, Philippe SOLAZ, Catherine CORREGÉ, Alain PIASER, Joëlle ABADIE, Valérie DUPLAN, Roger LACOME, Nicolas TOURON, Céline CASSAGNEAU, André RECURT, Ludovic PONTICO, Serge SOHIER, Régine SARRAT, Albert BEGUE, Christiane ROTGE, Francis ESCUDE, Didier FAVARO et Jean-Bernard COLOMES

**Absents excusés :** Maurice LOUDET, Laurent LAGES et Martine LABAT

**Objet :** Finances - Attribution d'un fonds de concours à la commune de Bourg de Bigorre pour le financement de travaux sur bâtiments publics (année 2023)

Madame Régine SARRAT, Maire de la commune de Bourg de Bigorre se retire de la séance et ne participent pas au vote.

Vu les articles 5111-4 et suivants du CGCT,

Vu l'article L. 5214-16-V du CGCT,

Vu la délibération du Conseil Municipal de la commune de Bourg de Bigorre sollicitant un fonds de concours d'un montant de 3 209 € à la CCPL pour l'opération : travaux sur bâtiments publics,

Vu le plan de financement de l'opération,

Dépenses	En € HT	Recettes	En € HT
Travaux sur bâtiments publics	12 019,75 €	Fonds de concours CCPL	3 209,00 €
		Autofinancement commune	8 810,75 €
<b>Total</b>	<b>12 019,75 €</b>	<b>Total</b>	<b>12 019,75 €</b>

**LE BUREAU**

Le Président entendu, après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix exprimées,

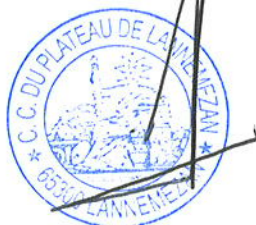
**DECIDE**

- D'accorder un fonds de concours d'un montant de 3 209 € à la commune de Bourg de Bigorre pour le financement de l'opération de travaux sur bâtiments publics.

Le Président  
Bernard PLANO

Le secrétaire de séance  
Philippe SOLAZ

Affichée le 10 OCT. 2023  
Publiée le 10 OCT. 2023



Accusé de réception en préfecture  
085-200070787-20231002-2023-138B-DE  
Date de télétransmission : 10/10/2023  
Date de réception préfecture : 10/10/2023